

Stéphane PEU

*Député
2^{ème} circonscription de la Seine-Saint-Denis
(Pierrefitte, Saint-Denis, Villetaneuse)
Membre de la Commission des Lois*

REF : ELN/SP-2021/214-DAR

Monsieur Gérard DARMANIN

Ministre de l'Intérieur

Hôtel de Beauvau

1, Place Beauvau

75008 Paris

Paris, le 22 décembre 2021

Monsieur le Ministre,

A plusieurs reprises ces dernières années, je vous ai sollicité, ainsi que le Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis, sur les immenses difficultés rencontrées par les usagers de la Direction des migrations et de l'intégration de la préfecture de la Seine-Saint-Denis, sans résultat tangible à ce jour.

Parmi mes interventions, vous trouverez des questions écrites dont une, n°37329, bien que déposée le 23 mars 2021 et signalée le 8 juin, n'a toujours pas obtenu de réponse de votre part.

Si je me permets d'insister fortement sur ce sujet c'est que, Monsieur le Ministre, il ne se passe pas une journée sans que je sois interpellé par des usagers sur leur incapacité à décrocher un rendez-vous via la plateforme numérique ou bien encore à obtenir le renouvellement de leur titre de séjour dans les temps. Nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui faute de réponse et d'interlocuteur sont plongés dans des difficultés qui impactent durement leur quotidien.

Je pense aux étudiants étrangers dont le cursus universitaire est mis en danger, aux pères et mères de famille qui n'obtiennent pas dans les temps le renouvellement de leur titre de séjour et se voient suspendre leurs allocations, leur contrat de travail, leurs droits à l'assurance maladie, à ces couples fourmillant de projets mais empêchés car l'un des conjoints n'arrive pas à déposer une demande de titre de séjour ou bien encore à ces hommes et à ces femmes désireux de devenir des citoyens Français mais dont le dépôt de dossier met des mois voire des années à se concrétiser.

Je pense également à ces dizaines de personnes rencontrées au fil de mes permanences qui désespérées ont été amenées à payer pour obtenir un simple rendez-vous faisant à leur corps défendant prospérer un marché noir inacceptable de revente de rendez-vous : 40, 100, 200 euros sont ainsi versés pour décrocher un rendez-vous. Et comble de l'affaire : cela fonctionne !

Je pense enfin aux magistrats et greffiers du Tribunal Administratif de Montreuil mobilisés pour juger les recours visant à enjoindre le Préfet à délivrer un rendez-vous. Des démarches qui se multiplient et engorge cette juridiction déjà très sollicitée.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur, le recours au numérique a fait basculer la file d'attente devant le bâtiment abritant la direction des migrations et de l'intégration à une file d'attente virtuelle. Cela n'a donc rien réglé aux problèmes rencontrés (sous-effectif des agents de cette direction, marché noir de rendez-vous...) et pire, me semble-t-il, a déshumanisé l'administration et éloigné les citoyens.